



COMPTE-RENDU DE LA REUNION du Mercredi 14 avril 2021

Membres présents : Arnaud BESTEL, Dominique BRET, Paul CHINCHOLE, Stéphane DRUZETIC, Michel HUET, Jeanette JANSSON, Christian MATHELIER, Sandra OLIVIER, Etienne PHILIPPOT, Hervé QUINQUENEL, José RORA, Edouard SALATHE, Sandrine TAISSON, Céline EUDIER.

Membres Absents :

Membre de droit : André HERMET (CTRS).

Ordre du jour :

1. **Validation du PV du 3 mars 2021**
2. **Retour sur la réunion de zone du lundi 12 avril**
3. **Subventions ANS**
4. **Points sur les travaux des différentes commissions**
5. **Recruter et Fidéliser**
6. **Campus 2023**
7. **Demande de partenariat**
8. **Questions/informations diverses**

La réunion en visioconférence débute à 19h30.

1. Validation du PV du 3 mars 2021

Sans remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Retour sur la réunion de zone du lundi 12 avril

Près de la moitié des membres du comité directeur de la ligue ainsi que quelques personnes des CD e clubs y ont assisté. Le comité directeur regrette que tous les clubs de la Ligue n'y aient pas eu de représentants.

Le président de la FFCO a présenté les grandes lignes du projet fédéral qui sera élaboré autour de 3 axes (offre de pratiques, structuration fédérale, modèle financier) dans le but d'augmenter le nombre de pratiquants. Après une brève présentation de chaque axe, les échanges ont permis de voir les problématiques des autres ligues et de faire ressortir des idées qui pourraient servir d'actions et permettre à la LIFCO d'être novatrice sur certains axes.

Les membres du CD présents font part de leur ressenti et des points qui ont retenu leur attention :

- pratique urbaine encouragée sous tout format, déjà proposée par plusieurs clubs franciliens ; les problèmes avec la sécurité et les autorisations à obtenir de la préfecture et la mairie, parfois enclines à « ouvrir le parapluie » trop facilement en demandant beaucoup de signaleurs, ont été évoqués. En effet, les « sprints » longs en parc ou en urbain, reconnus dans les règlements, sont une ouverture vers





le grand public, pouvant intéresser les coureurs de courses sur route, facilitant l'approche technique de la CO. Cette modalité ne se substitue pas à la CO en forêt, courses de plus en plus difficiles à organiser en raison des autorisations ONF, problématique dont la FFCO est consciente, avec une hétérogénéité des décisions selon les régions.

A ce sujet, le président informe d'un travail actuel au niveau du ministère avec d'autres fédérations de sport nature.

- pratiques innovantes encouragées avec les nouvelles technologies (Navitabi), au travers de pratique intergénérationnelle ;
- règlements sportifs simplifiés pour les courses départementales et régionales ; le règlement fédéral étant réservé aux courses nationales et championnats qualificatifs. L'objectif est que les néophytes ne soient pas rebutés par une pratique trop complexe et surtout qu'ils soient mieux accueillis et initiés lors des courses locales. Il reste toutefois le souci du classement national qui nécessite des règles communes.
- zones blanches sans aucune pratique et aucun club qui représentent potentiellement un manque à gagner de licenciés, notamment en cette période où les sports nature ont le vent en poupe. C'est le cas du 93 en Île de France d'où une réflexion sur comment susciter la formation d'un club pour favoriser la pratique.
- nécessité de professionnalisation face à la saturation des bénévoles ; par exemple en partageant des ressources entre structures. Certaines ligues ont pu pérenniser un salarié mais il n'y a pas de modèle transposable partout.

Au final, plusieurs participants font part de leur satisfaction des projets de la nouvelle équipe fédérale, de l'intérêt porté à la vie des clubs, de la qualité des échanges. Des questions posées depuis plusieurs années semblent avoir été écoutées et l'intérêt des clubs semble redevenu important.

3. Subventions ANS

La présidente rappelle que les subventions ANS sont gérées, depuis l'année dernière, par la FFCO. Les actions doivent donc s'inscrire dans le Plan Sportif Fédéral qui, pour l'année 2021, reste celui de la mandature précédente. La campagne vient d'être lancée et envoyée à toutes les structures. Les CD, clubs et ligues peuvent faire des dossiers pour une date limite de mise des demandes sur le compte Asso fixée au 05 mai 2021. Elle rappelle que l'objectif, pour l'ANS, est qu'en 2024, 50 % des subventions soient distribuées aux clubs. Dans le cadre de leurs demandes, les clubs et CD peuvent proposer 3 actions plus 1 pour le plan de relance en 2021, la ligue 5 plus 2. Jusqu'à présent, peu de clubs ou CD d'Île de France déposaient des dossiers. Dans la perspective de 2024, il est nécessaire qu'il y ait un changement puisque cela induit de moindres subventions pour la ligue donc pour l'aide aux clubs de la part de celle-ci. Elle signale également que l'argent reçu pour des actions non mises en œuvre en 2020 peut être reporté. Pour terminer la présentation, elle



indique que la ligue aura à donner un avis (consultatif et de priorité) sur les demandes des CD et des clubs, une fois les dossiers validés administrativement par la fédération.

Au vu de ces données, différentes réunions sont à mettre en place :

- Une réunion pour définir les actions pour lesquelles la ligue demandera des subventions : samedi 24 avril à 10 heures. Chaque responsable de commission doit réfléchir aux actions le concernant.
- Une réunion pour l'étude des dossiers des CD et clubs. Une commission est mise en place en ce sens (E. Salathé, M. Huet, C. Eudier, C. Mathelier, S. Taisson, S. Druzetic, D. Bret.

Sandra Olivier évoque le besoin d'une formation pour déposer un dossier, faire un projet... Dominique Bret propose une date au plus vite.

4. Point sur les travaux des différentes commissions

La présidente propose de faire un point sur l'avancée de chaque commission par rapport aux axes évoqués lors du comité directeur précédent.

- **Commission Cartographie**

La page Cartographie du site internet de la ligue a été mise à jour (règlement et mode de déclaration). Il reste à la transférer sur le nouveau site.

F. Fischer, sollicité pour faire partie de la commission, n'a pas répondu.

- **Commission Communication**

☞ **Site internet** : Le nouveau site est en cours de réalisation sous la direction de Nathalie RAUTURIER. Plusieurs membres du CD sont impliqués pour rédiger les nouvelles pages et les articles du futur site, dans lequel est prévue une réintégration des news après nettoyage. Par contre, les Archives avant 2014 doivent être transformées et épurées pour mise en ligne d'une manière non encore décidée. Il s'agit d'un travail assez important à faire.

☞ **Réseaux sociaux** : Un compte Instagram est le meilleur moyen de communication pour viser les jeunes entre 10 et 25 ans. Pour le créer, il faut le nouveau logo, un consensus sur la photo d'annonce ainsi que la forme à adopter sur la présentation de la page, définir une ligne éditoriale et les liens vers des sites internet à mettre. A. BESTEL doit faire une proposition à faire tourner et valider.

☞ **News LIFCO** : Le comité directeur propose de réaliser des articles sur la pratique actuelle des clubs en période de confinement.

- **Commission Formation**

Le recensement des gens formés et validés à faire enregistrer à la FFCO a été fait.

Parmi les formateurs contactés, peu ont répondu. Il est nécessaire de faire une relance auprès de tous sans présupposer de leurs capacités à s'investir ou pas.

- **Commission Jeunes**

La commission s'est réunie deux fois : la première avec les référents jeunes des clubs dans le but de faire un bilan, d'écouter les attentes, d'étoffer la commission ; la seconde pour démarrer la réflexion sur le groupe Ligue. Ainsi, rejoignent la commission : Thierry Vermeersch, Jeanette Jansson, Jérôme Yvart. Par ailleurs, la commande de maillot pour le GRIFCO va être lancée.

- **Commission Pratiques Sportives**

☞ **PPO et espaces d'orientation** : Un point sur les PPO réalisés en IDF par Cap Orientation et le CG92 ainsi que sur leurs conditions d'accès a été initié. L'ensemble des clubs sera sollicité pour faire un état des lieux des parcours mis en place dans leur zone de pratique afin de savoir s'ils sont encore fonctionnels et si des travaux sont à réaliser.

Sont signalés : la demande du département 78 pour un parcours à Carrières sous Poissy pour lequel le CDCO78 a apporté son aide bénévole. Ce parcours devrait être opérationnel dans 1 ou 2 mois ; le fait que certaines collectivités veulent garder la main sur le nombre des personnes pratiquant sur les sites.

- **Commission sport santé**

Céline EUDIER accepte de reprendre la responsabilité de cette commission. L'objectif est de développer des partenariats avec d'autres structures pour des publics éloignés de la pratique, d'aider les clubs qui souhaiteraient s'engager dans cette direction. Une réunion sera organisée courant mai.

Il est rappelé que la présidente et le CTRS sont membres de droit de toutes les commissions ; que les courriers envoyés doivent être en copie de la présidente.

5. Recruter & fidéliser :

Jeanette JANSSON fait part des discussions qu'elle a eues avec Jane Campbell (GO78) très impliquée dans la CO en Grande-Bretagne. Différentes idées sont mises en place dans ce pays dont certains points pourraient être repris en Île de France. Partant du constat d'une baisse des pratiquants notamment chez les jeunes et moins de 21 ans, des webinaires entre clubs britanniques ont été mis en place pour partager les bonnes pratiques. Il en ressort :

- L'organisation d'actions destinées spécifiquement pour les débutants en dehors de toute pratique compétitive:
 - A partir des activités organisées pour les jeunes, des tentatives de fidéliser les familles, et donc attirer les parents (qui ont le véhicule pour les transports) en les impliquant directement dans le déroulement de l'activité ;
 - Des activités destinées à des familles [sportives] qui leur permettent de découvrir la course d'orientation ensemble de manière ludique dans des parcs, etc. facilement accessibles (durée



d'initiation pendant quelques mois et chaque semaine ou toutes les deux semaines) et, aux débutants, de créer des liens entre eux.

- L'organisation d'actions identiques à celles avec Navitabi pour attirer les coureurs (utilisant Strava) ;
- Le besoin de développer la communication, et donc utiliser tous canaux disponibles de la meilleure manière, et d'échanger entre responsables de ce domaine ;
- L'importance pour la communauté des orienteurs d'améliorer l'accueil des débutants qui ne parlent pas encore notre "langage d'initié".

Les échanges au sein du comité directeur vont dans le sens de la nécessité de s'appuyer sur ces très bonnes idées à adapter au vu des lois et cultures différentes entre Angleterre et France :

- parler plutôt en positif qu'en négatif ;
- réfléchir à partir du couple d'orienteurs et des attentes de chacun, la mère assurant la charge mentale de tout le monde, d'où trouver les moyens pour lever un certain nombre de contraintes et jouer sur les leviers facilitants ;
- valoriser les relations en créant du lien entre débutants pour éviter le sentiment d'être nul par rapport à ceux qui ont de l'expérience - une famille toute seule, alors que les autres compétiteurs se connaissent déjà tous : c'est difficile pour s'intégrer -, en prenant le temps de présentation de l'activité, d'explications ;
- proposer des activités de proximité avec des parcours de technicité faible et distance très courte - 20 minutes de déplacement et une durée de pratique d'1 heure à 1 heure 30 ;
- viser une démarche participative possible des parents (ou grands-parents) avec des enfants entre 7 et 10 ans, les adolescents préférant une certaine liberté ; l'idée de compétitions intergénérationnelles est évoquée ;
- prévoir un accueil / une garderie des jeunes enfants (au sein du club organisateur ou en mutualisation avec autre club) en le spécifiant sur l'annonce de course, pris en charge par des jeunes sous la responsabilité d'un adulte ;
- revoir la gestion des organisations en ne focalisant pas tout sur la technique, en ne se rendant pas prisonnier de règlements complexes, en réfléchissant à la dématérialisation des inscriptions avec paiement sur site par carte, en réussissant à ce que la manifestation soit attractive pour les néophytes (formats innovants, départs open, épreuves de masse réservées aux non licenciés - exemple de la O'Castor -...), en multipliant ces manifestations en parallèle des compétitions - un club prend en charge une course régionale dans l'esprit compétitif, un autre club assure l'accueil des non licenciés ce qui réduit les contraintes d'autorisation administrative et pourrait inciter les petits clubs à s'investir dans des organisations (prise en charge des frais par la ligue à étudier) - ;
- relancer un challenge régional des courses urbaines et sprints, vu l'existence d'un nombre conséquent de courses de ce type intéressantes mais délaissées par certains publics car ce ne sont pas des régionales ;
- et surtout développer la communication et la visibilité de notre activité.



6. Campus 2023

La présidente fait le point. Le confinement a ralenti le processus donc l'arrivée des apprentis. Elle informe que ni de son côté, ni de celui de Campus 202, il n'y a eu de nouvelle du stagiaire alternant d'où aucune convention signée. Tant que la date limite du retour des candidats n'est pas passée, il est impossible de réaffecter quelqu'un d'autre. Le dossier es à suivre tout en réfléchissant à une autre solution si celle-ci ne pouvait aboutir.

7. Demande de partenariat

Des étudiants de Sports Management School ont sollicité la FFCO qui a renvoyé sur la Ligue leur demande de partenariat. Voici la présentation :

Le Raid des Îles de loisirs 2022, organisé par les étudiants en MBA2 à Sports Management School, est programmé à ce jour le 21 et 22 mai 2022. C'est un évènement reconductible chaque année qui s'inscrit dans le cadre du calendrier régional et national de la FF Triathlon, fédération délégataire pour les raids sportifs.

Ce projet est soutenu par la Région Ile de France et plus particulièrement par Messieurs Jérôme MAUNOURY, chef du service tourisme et loisirs et Karim Benkorba, Chef du service des sports. Leur souhait est de faire découvrir les 12 bases de loisirs au travers d'un évènement sportif original, nous bénéficions d'un financement dans ce sens.

Il a pour but de faire découvrir les îles de loisirs et la région IDF à travers différentes disciplines sportives : Trail-Running, VTT, SwimRun, Canoë-Kayak, Bike&Run et Course d'Orientation. Nous attendons environ 600 participants sur nos 4 parcours proposés.

Vous trouverez ci-contre un lien vers une présentation détaillée de l'organisation sportive du RIL 2022 : <https://we.tl/t-UBI8jflb5o>.

Les courses d'orientation seront encadrées par les organisateurs et les bénévoles de l'évènement, elles seront mises en place sur certaines bases de loisirs ou pendant le parcours de VTT. L'objectif étant de proposer de la course d'orientation dans la majorité des parcours.

Les bases de Loisirs envisagées (Buthiers, Bois-le Roi, Créteil, Vaires) sont déjà, en grande partie, cartographiées et propices à la CO à pied et à VTT. André HERMET est prêt pour organiser une CO VTT autour de Bois le Roi (77).

La présidente et la trésorière ont un rendez-vous dans la semaine. Dans la mesure où le partenariat ne nécessiterait pas un engagement financier, le comité directeur leur donne quitus pour prendre position.

8. Questions/informations diverses

Une réunion a été organisée par la Région IDF en présence de Valérie Péresse et de Patrick Karam pour annoncer les aides proposées aux clubs au vu des difficultés rencontrées par ceux-ci. Quatre niveaux sont

LIGUE D'ÎLE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION



envisagés, liés à des contreparties : école de CO, handicap, lutte contre la radicalisation, sport au féminin. Les documents seront envoyés aux clubs pour qu'ils fassent remonter leurs difficultés. Une fois ces retours, la Ligue fera remonter à la Région les structures à aider.

De nouvelles boîtes mail LIFCO - tresorerie@lifco.fr, secretariat@lifco.fr, formation@lifco.fr ont été créées. Si des commissions veulent une adresse personnalisée lifco, une demande est à faire à Etienne PHILIPPOT (nombre illimité).

La présidente signale, qu'en raison du confinement, l'opération Sport en mixte du CROS Île de France à laquelle la Ligue participait a été annulée.

La présidente fait part de la possibilité de proposer des licenciés pour les médailles Jeunesse et Sports. Une demande sera faite aux clubs de solliciter des personnes investies depuis longtemps à honorer.

La présidente indique que les structures sportives peuvent se faire labelliser « Terre de jeux », label en lien avec les JOP Paris 2024, ce qui peut donner une certaine aura à notre activité. Les membres du comité directeur donnent leur accord pour que la présidente regarde si la ligue peut obtenir ce label et donc mettre le Logo sur le nouveau site.

André HERMET signale que les candidatures pour l'entrée au pôle en septembre 2021, à partir de la seconde, doivent être faites avant le 15 mai (date liée aux affectations dans les établissements). Une information sera envoyée aux clubs par le CTRS à tous les clubs.

André HERMET indique qu'il va organiser une détection dans le 77. La présidente demande que l'information passe par la commission Jeunes et qu'une même proposition soit faite dans d'autres lieux d'Île de France.

Fin de la réunion : 22h35

Le secrétaire de la LIFCO
Etienne PHILIPPOT

